



# Comité Technique Ministériel

## 8 février 2022

### Déclaration liminaire

Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique Ministériel

Nous souhaitons, Monsieur le Secrétaire Général, commencer notre intervention en vous souhaitant la bienvenue au Ministère de la Transition Ecologique.

Vous prenez votre poste dans un contexte particulier sur le plan sanitaire, avec des échéances électorales nationales sur le plan politique, puis sur le plan syndical, qui ne facilitent pas la construction de long terme. Et cette construction de long terme, c'est pourtant ce que les agents de notre Ministère attendent, lassés des changements de directions incessants, des réductions d'effectifs aveugles, et de la perte de sens progressive et profonde de leur action.

3 dossiers sont en passe d'aboutir : le protocole Handicap, dont la négociation au caractère abouti et mature aura été un marqueur pour tous ses acteurs ; le protocole Télétravail, qui s'il ne répond pas pleinement aux attentes de la CFDT, notamment sur le plan de l'équipement des personnels, constitue indéniablement un progrès social attendu de longue date par notre organisation ; puis le plan de Lutte contre les discriminations, très imparfait, mais qui recevra une appréciation positive de la CFDT au regard des immenses progrès qu'il va produire au sein de notre ministère par rapport à la situation actuelle : il est vrai que nous partons de tellement loin...

Il faut aussi parler de la Loi 3DS et de ses conséquences pour les personnels. Ces conséquences sociales doivent être identifiées. Il faut garantir aux personnels du pôle ministériel, un socle préalable à tout transfert en matière de conditions d'emploi.

La CFDT vous demande donc d'engager dès à présent des négociations à ce sujet.

Sur le plan des missions, de la lisibilité des projets, des conditions de transfert, il y a vraiment des progrès à faire.

Quant aux récentes annonces de revalorisation indemnitaire, elles ne suffisent pas, elles visent un nombre limité de personnels. Dans leur ensemble, les agents perdent du pouvoir d'achat. Le dégel de l'indice est au cœur de nos revendications, et la question du socle 3DS à négocier doit impérativement intégrer une progression salariale.

Concernant le processus électoral, nous attendons la consolidation des listes d'électeurs.

Enfin un mot sur la Revue des missions annoncée en grande pompe lors du dernier Comité technique ministériel budgétaire, par la Ministre elle-même : on ne voit pas très bien où cela mène en matière d'effectifs. Une des urgences sera donc de donner du sens, du contenu, de la visibilité à cette annonce ministérielle... Car soyons clairs : rendre des effectifs depuis de trop nombreuses années, pour les services comme pour les agents, ça suffit.

Je vous remercie pour votre attention.